

# La lettre du projet

## Spéciale Développement Durable

Bulletin interne n° 5 – juin 2015

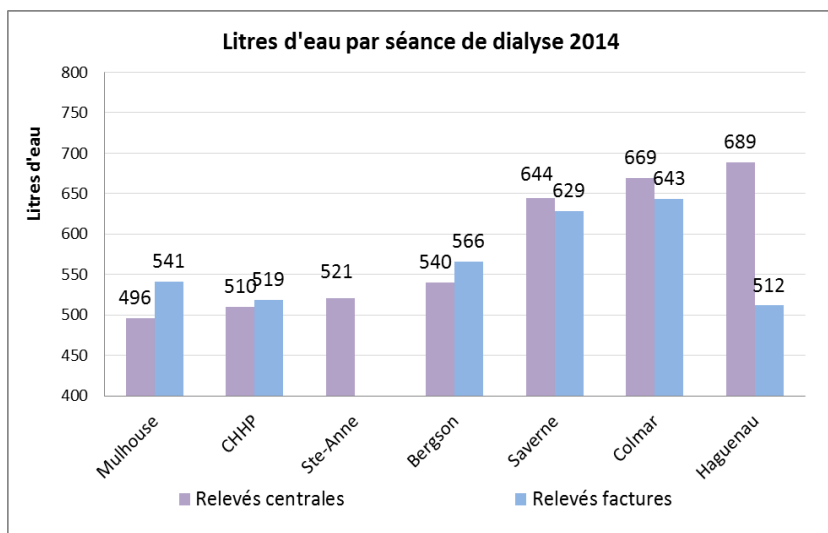
### SUIVI DES CONSOMMATIONS D'EAU – Indicateurs 2014

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, des indicateurs relatifs à la consommation d'eau à AURAL ont été validés par la **Cellule air et eau**.

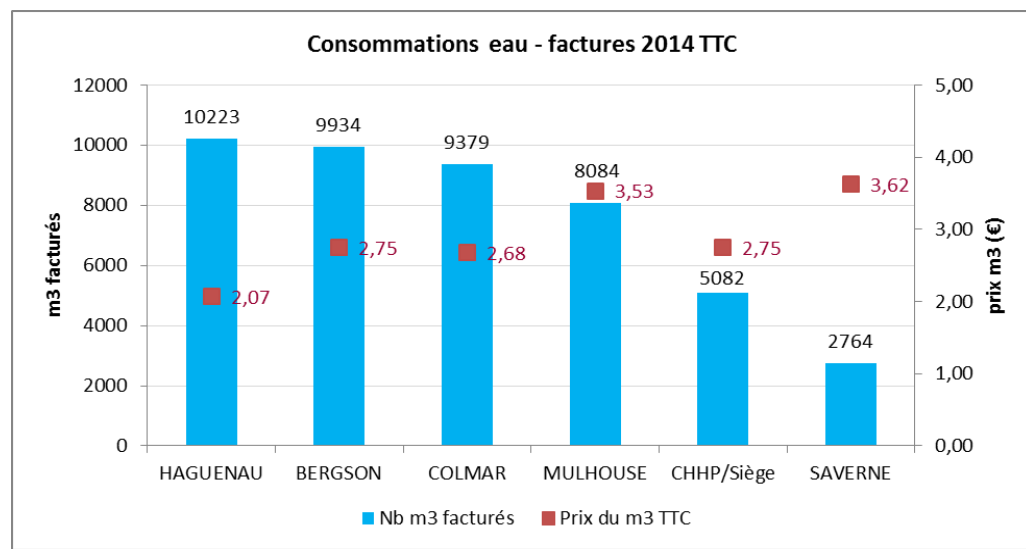
Ils sont calculés à partir des factures des fournisseurs / établissements hospitaliers partenaires, des carnets des centrales de traitement d'eau dans les unités de dialyse, et des données d'activité. Les calculs s'affinent un peu plus chaque année, et malgré quelques incohérences et difficultés d'interprétation, des tendances se dégagent.

➤ En moyenne, d'après les relevés des centrales de traitement d'eau, **584 litres d'eau** sont consommés lors d'une séance de dialyse (mais **560 litres** d'après les factures).

➤ Ce sont très exactement **45 466 m<sup>3</sup>** d'eau qui ont été facturés à AURAL en 2014 (hors unité Sainte-Anne), pour un montant total de **126 242 € TTC**.



Cette consommation d'eau est équivalente à celle d'un **village de 831 habitants** durant une année (soit le remplissage de 18 piscines olympiques !)



➤ Le **prix moyen du mètre cube** d'eau est stable par rapport à 2013 et s'élève à **2,78 € TTC**, avec de fortes variations d'un site à l'autre.

➤ La consommation annuelle d'eau a augmenté moins vite que l'activité de dialyse : **+ 4,0% de m<sup>3</sup> facturés** et **+ 6,8% de séances de dialyse**, ce qui voudrait dire que l'on a consommé moins qu'en 2013, proportionnellement à l'activité.

### FONTAINES A EAU - Bergson



Conformément à la décision prise en **Cellule air et eau**, après le retrait de la fontaine à eau du Siège, ce sont les 3 fontaines à Bergson qui sont désinstallées au cours du mois de juin 2015.

L'eau du robinet est une eau potable, c'est-à-dire conforme aux exigences sanitaires définies par décret. Plus de 50 paramètres différents font l'objet d'une surveillance et sont régulièrement contrôlés.

L'eau en bouteille est réservée aux personnes dans les salles de réunion et aux personnes exposées à la chaleur (trajets, travaux extérieurs...), ainsi qu'aux patients dans les unités de dialyse. **En buvant de l'eau du robinet, l'impact environnemental est 1 000 fois moindre qu'en buvant de l'eau en bouteille.**

**ELIMINATION DES DECHETS – Bilan 2014**

Depuis juillet 2012, l'établissement, en tant que producteur de déchets, a l'obligation de tenir à jour un registre chronologique des déchets sortants. En complément des factures des prestataires notamment, un **bilan annuel** a été dressé.

Les différentes filières de déchets identifiées à AURAL s'organisent **en trois catégories distinctes** :

➤ **Les Déchets d'activités économiques (DAE)**

Il s'agit principalement : des cartouches d'impression usagées, des piles usagées, des déchets métalliques, des déchets d'équipements électriques et électroniques, des déchets d'éléments d'ameublement, des documents confidentiels à détruire, des déchets d'emballage – film plastique, carton, bouteilles plastiques, déchets de bureau recyclables, palettes ...

Certaines de ces filières sont obligatoires, d'autres non. Quoiqu'il en soit, **AURAL favorise une élimination de ces déchets respectueuse de l'environnement et dans la mesure du possible, le réemploi est encouragé.** Ainsi, lorsque l'état fonctionnel et sanitaire le permet, un certain nombre d'équipements ont été donnés à des associations. D'autres déchets sont valorisés, et au final compensent largement le coût d'élimination de l'ensemble des DAE. C'est le cas de la filière de collecte et d'élimination des palettes, mise en place en août 2014 par le service logistique d'AURAL.



Quelques chiffres sur les DAE en 2014 :

- **1,5 t** de documents confidentiels collectés, détruits et valorisés ;
- **25,4 t** de cartons/papier/bouteilles plastiques collectés et valorisés ;
- **1 570 palettes** collectées et revendues ;
- des **pneus et roues non utilisés** revendus aux salariés ;
- don d' **1 générateur d'hémodialyse et de 2 osmoseurs individuels** à l'Union des organisations syriennes de secours médicaux...

➤ **Les Déchets d'activité de soins**

Plus de **237 t de Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)** ont été produits par les unités de dialyse et l'HAD en 2014.



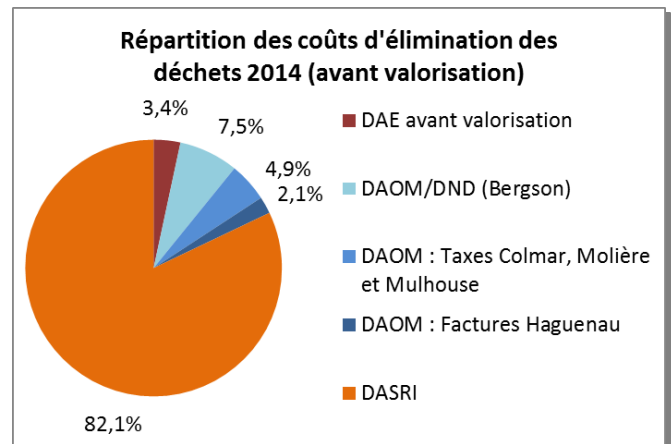
**Le coût d'élimination des DASRI** (incinération) représente à lui seul **82%** de l'ensemble des coûts d'élimination des déchets, soit plus de **110 000 €**. Les autres déchets d'activités de soins sont éliminés via les filières en place en tant que DAE ou DAOM.

➤ **Les Déchets assimilés aux ordures ménagères (DAOM)**

Les déchets qui ne sont pas pris en charge dans des filières spécifiques, du fait de leur dangerosité ou parce qu'ils sont pris en charge dans d'autres filières organisées (collectes sélectives des DAE, dons à des associations, mise en déchetterie...) sont considérés

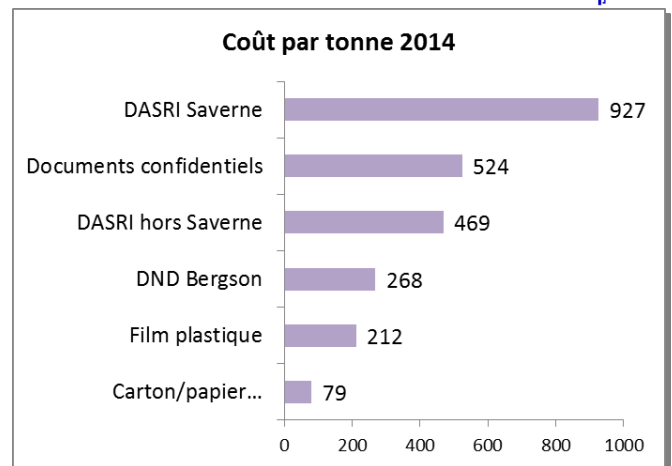
comme des déchets non dangereux (DND). Ces ordures ménagères sont collectées par les services publics (communes et communautés de communes) et le financement est assuré par le paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ou de la redevance incitative.

A BERGSON, le choix a été fait de ne pas recourir au service de collecte des déchets de Strasbourg et de gérer la collecte des DND avec un prestataire privé. Une **demande d'exonération de la TEOM** est faite chaque année, ce qui, pour 2014, compense **85% du coût d'élimination des DND** pour ce site. Les déchets sont triés par le prestataire et valorisés. **37,9 t de DND** ont ainsi été collectés sur BERGSON en 2014.



Coût total avant valorisation	135 664 €
Valorisation DAE	6 275 €
<b>Coût total déchets 2014</b>	<b>129 389 €</b>

Principaux coûts d'élimination par type de déchets en 2014 (€) :



Un extrait du **Bilan 2014 de la gestion des déchets** à AURAL est accessible dans la Bibliothèque :

[\\srvfic\bibliotheque\Développement Durable\Démarche DD\DECHETS\Bilan\\_2014\\_Gestion des déchets\\_Extrait.pdf](\\srvfic\bibliotheque\Développement Durable\Démarche DD\DECHETS\Bilan_2014_Gestion des déchets_Extrait.pdf)

**A suivre...**

*Pour toute question relative aux informations contenues dans ce bulletin, vous pouvez contacter Emilie FLUCKIGER, coordonnateur administratif.*